

Statement in the Knesset by Prime Minister Rabin on the Israel-Jordan Peace Treaty

25 October 1994

The Israel-Jordan peace treaty was initialled by prime ministers Rabin and Al Majali in Amman on 17 October. In the following statement, Prime Minister Rabin presented the agreement to the Knesset and sought its approval. He explained the major components of the agreement, including the establishment of peace, normalization, determination of the border, with rectification in certain places, water rights and various economic arrangements. This will be the second peace treaty with an Arab neighbor and the first since the Madrid peace process started in October 1991. Much emphasis was placed on the security arrangements which forbid Jordan from entering into any anti-Israel military coalition. This effectively eliminates the so-called Eastern Front. By accepting the agreement, King Hussein was in fact ignoring the demands of Syria that he refrain from doing so. The Syrian veto on the peace process has thus terminated. After a lengthy debate, the Knesset overwhelmingly approved the agreement. 105 voted in favor, 3 against and 6 abstained.

Mr. Speaker,

Members of Knesset,

It is with great satisfaction and joy that the Israeli Government, today, presents to the Knesset the peace treaty that has been initialled between the State of Israel and the Hashemite Kingdom of Jordan. Tomorrow afternoon, the peace treaty will be signed at the Arava crossing point near Eilat. Tomorrow afternoon, we all hope, an end will be put to years of hostility, war, and bloodshed. The time for peace has come.

Déclaration à la Knesset du Premier ministre Rabin sur le traité de paix israélo-jordanien

25 octobre 1994

Le traité de paix israélo-jordanien a été paraphé par les premiers ministres Rabin et Al Majali à Amman le 17 octobre. Dans la déclaration suivante, le Premier ministre Rabin a présenté l'accord à la Knesset et a demandé son approbation. Il a expliqué les principales composantes de l'accord, notamment l'établissement de la paix, la normalisation, la détermination de la frontière, avec rectification à certains endroits, les droits sur l'eau et divers arrangements économiques. Ce sera le deuxième traité de paix avec un voisin arabe et le premier depuis le début du processus de paix de Madrid en octobre 1991. L'accent a été mis sur les dispositions de sécurité qui interdisent à la Jordanie d'entrer dans une coalition militaire anti-Israël. Cela élimine effectivement le "Front de l'Est". En acceptant l'accord, le roi Hussein ignorait en fait les demandes de la Syrie qui lui demandait de s'en abstenir. Le veto syrien sur le processus de paix a donc pris fin. Après un long débat, la Knesset a approuvé l'accord à une écrasante majorité. 105 ont voté pour, 3 contre et 6 se sont abstenus.

Monsieur le Président,

Membres de la Knesset,

C'est avec une grande satisfaction et une grande joie que le gouvernement israélien présente aujourd'hui à la Knesset le traité de paix qui a été paraphé entre l'État d'Israël et le Royaume hachémite de Jordanie. Demain après-midi, le traité de paix sera signé au point de passage d'Arava, près d'Eilat. Demain après-midi, nous espérons tous qu'il sera mis fin à des années d'hostilité, de guerre et d'effusion de sang. Le temps de la paix est venu.

Members of Knesset,

For a generation we lived within the sights of thousands of snipers and opposite Jordanian bunkers. Civilians were shot to death, IDF soldiers fell in retaliatory and security operations and in wars. For many long years, we lived in the shadow of other terms: infiltrators, Mandelbaum Gate, municipal line, Fast Hotel, the biweekly convoys to Mt. Scopus, the university, Beit Faji, Abu Tor, the "nut on duty," archaeologists shot at Ramat Rahel, and death on the approaches to Beitar.

There are many among us who remember nights at Nahalin, Husan, and Kalkilye. Our best soldiers paid in blood.

In two great wars - the War of Independence and the Six-Day War - we faced the Arab Legion and the Jordanian army. In both wars, we defended our homes. In both wars, we achieved our goals.

Here, in this hurting land, generations were brought up on the words and actions whose origins lay in the bloody struggle against the Jordanians, from the fall of Gush Etzion and the killing of some of its residents to the Old City [of Jerusalem] that was lost to us, from the empty market square to the person who does not read on the Temple Mount, from Ammunition Hill and Augusta Victoria to the UN Government House and Tel el-Ful, from French Hill and Givat Hamivtar, the pursuits that claimed so high a price in blood during the war of attrition, the shelling of Beit She'an, and the infiltration of terrorists from Jordan to Yardenah and Beit Yosef. Every such name is a firefight, every such name is a story, every such name is a legend about brave and enthusiastic people. Those who are no longer with us, because they remained on the killing fields, and those who have arrived here, for the day of peace.

This peace is devoted to those who fell, and to you, the living. Politicians wrote it, you fought for it.

Membres de la Knesset,

Pendant une génération, nous avons vécu dans le champ de vision de milliers de tireurs d'élite et face aux bunkers jordaniens. Des civils ont été abattus, des soldats de l'armée israélienne sont tombés lors d'opérations de représailles et de sécurité et lors de guerres. Pendant de longues années, nous avons vécu dans l'ombre d'autres termes : les infiltrés, la porte de Mandelbaum, la ligne municipale, le Fast Hotel, les convois bihebdomadaires vers le mont Scopus, l'université, Beit Faji, Abu Tor, le "fou en service", les archéologues abattus à Ramat Rahel, et la mort aux abords de Beitar.

Nombreux sont ceux parmi nous qui se souviennent des nuits à Nahalin, Husan et Kalkilye. Nos meilleurs soldats ont payé de leur sang.

Lors de deux grandes guerres - la guerre d'indépendance et la guerre des Six Jours - nous avons affronté la Légion arabe et l'armée jordanienne. Dans les deux guerres, nous avons défendu nos foyers. Au cours de ces deux guerres, nous avons atteint nos objectifs.

Ici, sur cette terre meurtrie, des générations ont été élevées aux paroles et aux actes dont l'origine se trouve dans la lutte sanglante contre les Jordaniens, depuis la chute de Gush Etzion et le meurtre de certains de ses habitants jusqu'à la vieille ville [de Jérusalem] que nous avons perdue, de la place du marché vide à la personne qui ne lit pas sur le Mont du Temple, de Ammunition Hill et Augusta Victoria à la Maison du gouvernement des Nations unies et à Tel el-Ful, de French Hill et Givat Hamivtar, les poursuites qui ont coûté si cher en sang pendant la guerre d'usure, le bombardement de Beit She'an et l'infiltration de terroristes de Jordanie à Yardenah et Beit Yosef. Chacun de ces noms est un combat de feu, chacun de ces noms est une légende sur des gens courageux et enthousiastes. Ceux qui ne sont plus avec nous, parce qu'ils sont restés sur les champs de bataille, et ceux qui sont arrivés ici, pour le jour de la paix. Cette paix est dédiée à ceux qui sont tombés, et à vous, les vivants. Les hommes politiques l'ont écrite, vous vous êtes battus pour elle.

Members of Knesset

The journey to peace between Israel and Jordan officially began at the Madrid conference three years ago. But the dialogue between ourselves and the Jordanians, which has taken various forms - on both sides of the Jordan River - has hardly ceased for 70 years. Every Israeli Government and prime minister has had contacts with Jordan and aspired to making peace with it. Researchers and historians will have much to tell in coming generations about the complex relations between Amman and Jerusalem, relations of love and hate, of war and peace.

The time for peace with Jordan has arrived. In recent years, we have taken step after step towards peace: in Madrid and Washington, in the Arava, on both shores of the Dead Sea, at Beit Gavriel on the shore of the Kinneret, in Eilat, Aqaba, and Amman.

In the Washington Declaration that was signed on 25 July 1994 in the presence of the president of the United States, we declared an end to the state of belligerency and war between Israel and Jordan. We brought this Declaration before you, and it was approved by a large majority in the Knesset and reflected the broad national consensus that the efforts for peace with Jordan enjoy; this pleases us. In the days that have gone by since the Washington Declaration, a boost was given to the negotiations, and in the nights which have passed by since then, Israeli and Jordanian representatives have met and made efforts to formulate a draft Israeli-Jordanian peace treaty.

In my statement to you at the opening of the Knesset's winter session, I said that according to our estimation, it would be possible to sign a peace treaty with Jordan before the end of the current calendar year. We have lived up to our word.

[Now], at the end of the accelerated negotiations in Aqaba and Amman, we have reached the big moment. The peace treaty was initialled last week in Amman. The draft treaty was approved by the Israeli Government, and - to the best of my knowledge - by the Jordanian government as well. Today, we are submitting the Treaty to the Knesset for approval.

Membres de la Knesset

Le voyage vers la paix entre Israël et la Jordanie a officiellement commencé lors de la conférence de Madrid il y a trois ans. Mais le dialogue entre nous et les Jordaniens, qui a pris diverses formes - des deux côtés du Jourdain - n'a guère cessé depuis 70 ans. Chaque gouvernement et premier ministre israélien a eu des contacts avec la Jordanie et a aspiré à faire la paix avec elle. Les chercheurs et les historiens auront beaucoup à dire dans les générations à venir sur les relations complexes entre Amman et Jérusalem, relations d'amour et de haine, de guerre et de paix.

Le temps de la paix avec la Jordanie est arrivé. Ces dernières années, nous avons fait des pas de géant vers la paix : à Madrid et Washington, dans l'Arava, sur les deux rives de la mer Morte, à Beit Gavriel sur le rivage du Kinneret, à Eilat, à Aqaba et à Amman.

Dans la déclaration de Washington, signée le 25 juillet 1994 en présence du président des États-Unis, nous avons déclaré la fin de l'état de belligérance et de guerre entre Israël et la Jordanie. Nous vous avons présenté cette déclaration, qui a été approuvée à une large majorité à la Knesset et qui reflète le large consensus national dont bénéficient les efforts de paix avec la Jordanie ; cela nous réjouit. Dans les jours qui se sont écoulés depuis la déclaration de Washington, une impulsion a été donnée aux négociations, et dans les nuits qui se sont écoulées depuis lors, les représentants israéliens et jordaniens se sont rencontrés et ont fait des efforts pour formuler un projet de traité de paix israélo-jordanien.

Dans la déclaration que je vous ai faite à l'ouverture de la session d'hiver de la Knesset, j'ai dit que, selon notre estimation, il serait possible de signer un traité de paix avec la Jordanie avant la fin de l'année civile en cours. Nous avons tenu notre parole.

[Maintenant], à la fin des négociations accélérées à Aqaba et Amman, nous avons atteint le grand moment. Le traité de paix a été paraphé la semaine dernière à Amman. Le projet de traité a été approuvé par le gouvernement israélien et - à ma connaissance - par le gouvernement jordanien également. Aujourd'hui, nous soumettons le traité à la Knesset pour approbation.

This is a time for goodwill and for gratitude. I would like to thank the many dozens of people at the various ministries, first and foremost the ministers and especially the foreign minister, who worked so hard for days and nights to reach this exciting moment. I would like to especially thank two loyal civil servants - Elyakim Rubinstein and Ephraim Halevy. There is no limit to the praise that they deserve.

Mr. Speaker,

Members of Knesset,

The peace treaty with Jordan - both in Hebrew and English - is before you, the English version being the binding one. The peace treaty with Jordan includes 30 chapters and has five appendices concerning the border issue, the boundary line and its demarcation, Bakura/Naharayim, and Tsofar. Also in the peace treaty are [chapters concerning] water issues, police cooperation, environmental matters, and temporary mutual border crossing procedures. I would request to bring to your attention that we have several short documents entitled "agreed-upon memoranda" - these are also before you - that concern several activities and interpretations of certain paragraphs. A map is also attached. Detailed aerial and satellite photographs appear in the treaty's appendices.

Members of Knesset,

What is in the peace treaty with Jordan? In the Washington Declaration, we announced an end to the state of belligerency between Israel and Jordan. The peace treaty that is to be signed tomorrow will raise the relations [between Israel and Jordan] to the maximum level - full peace - and contains everything beginning from the establishment of full diplomatic relations, the appointment of ambassadors and the construction of embassies, to care for environmental and economic matters, and more.

C'est le moment de faire preuve de bonne volonté et de gratitude. Je tiens à remercier les dizaines de personnes des différents ministères, en premier lieu les ministres et surtout le ministre des affaires étrangères, qui ont travaillé si dur pendant des jours et des nuits pour atteindre ce moment passionnant. Je tiens à remercier tout particulièrement deux fonctionnaires loyaux, Elyakim Rubinstein et Ephraim Halevy. Il n'y a pas de limite aux éloges qu'ils méritent.

Monsieur le Président,

Membres de la Knesset,

Le traité de paix avec la Jordanie - à la fois en hébreu et en anglais - est devant vous, la version anglaise étant la plus contraignante. Le traité de paix avec la Jordanie comprend 30 chapitres et comporte cinq annexes concernant la question de la frontière, la ligne de démarcation et son tracé, Bakoura/Naharayim et Tsofar. Le traité de paix contient également [des chapitres concernant] les questions relatives à l'eau, la coopération policière, les questions environnementales et les procédures de franchissement mutuel temporaire des frontières. Je vous prie de bien vouloir noter que nous disposons de plusieurs courts documents intitulés "agreed-upon memoranda" - ils sont également devant vous - qui concernent plusieurs activités et interprétations de certains paragraphes. Une carte est également jointe. Des photographies aériennes et satellites détaillées figurent dans les annexes du traité.

Que contient le traité de paix avec la Jordanie ? Dans la déclaration de Washington, nous avons annoncé la fin de l'état de belligérance entre Israël et la Jordanie. Le traité de paix qui doit être signé demain portera les relations [entre Israël et la Jordanie] au niveau maximum - une paix totale - et contient tout, de l'établissement de relations diplomatiques complètes à la nomination d'ambassadeurs et à la construction d'ambassades, en passant par les questions environnementales et économiques, etc.

What did we struggle and debate over? Over the demarcation of the international border, over water, over security, over the refugee problem, over the nature of [our] bilateral relations, and - as we like to put it - normalization. Normalization is the Israeli bus that leaves the Jerusalem Central Bus Station and goes to Amman. Normalization is the Jordanian planes that fly in Israeli airspace on their way to Europe. The international border is being demarcated, according to the agreement, by following the Mandatory border between the Land of Israel and Transjordan. I must point out that this border was defined only in general verbal terms at the beginning of the Mandatory period, and was never demarcated - except for a few kilometers at its southern end. It was for us to jointly determine the location of the border and ways of demarcating it. After negotiations, it was agreed that the boundary line would be based on the Mandatory border and on the ceasefire line that was agreed to by Jordan and Israel in 1949; since then, it was this line which appeared on our maps from the early days of the State.

However, it was also agreed that both sides would have to consider the reality created over the years, by making minor corrections to the border on a reciprocal basis. Neither of the two countries gave up a single square centimeter in comparison with the boundaries determined on the basis of the cease-fire line. These corrections will enable the Arava communities to continue working the lands they currently work - these will remain under Israeli sovereignty -and to continue using the water irrigating these areas. Also taken into account regarding these minor border corrections were security considerations and the proximity of the Arava road. In one instance, a special arrangement was made regarding part of the lands belonging to the community of Tsofar.

Members of Knesset,

The issue of the transfer of areas to Jordan in exchange for areas being transferred to Israeli sovereignty by the Jordanian side was considered together with the other legal aspects of the treaty, by the attorney-general. Since the implementation of the peace treaty will require certain legislation, appropriate draft laws will be presented to the Knesset so that the legislation will be completed within the three months allocated for this in the treaty.

Sur quoi avons-nous lutté et débattu ? Sur la délimitation de la frontière internationale, sur l'eau, sur la sécurité, sur le problème des réfugiés, sur la nature de [nos] relations bilatérales et - comme nous aimons le dire - sur la normalisation. La normalisation, c'est le bus israélien qui part de la gare routière centrale de Jérusalem et se rend à Amman. La normalisation, ce sont les avions jordaniens qui volent dans l'espace aérien israélien en direction de l'Europe. La frontière internationale est délimitée, selon l'accord, en suivant la frontière mandataire entre la Terre d'Israël et la Transjordanie. Je dois souligner que cette frontière n'a été définie qu'en termes verbaux généraux au début de la période mandataire, et n'a jamais été délimitée - sauf sur quelques kilomètres à son extrémité sud. Il nous appartenait de déterminer ensemble l'emplacement de la frontière et les moyens de la délimiter. Après négociations, il a été convenu que la ligne de démarcation serait basée sur la frontière mandataire et sur la ligne de cessez-le-feu convenue par la Jordanie et Israël en 1949 ; depuis lors, c'est cette ligne qui apparaît sur nos cartes depuis les premiers jours de l'État.

Toutefois, il a également été convenu que les deux parties devraient tenir compte de la réalité créée au fil des ans, en apportant des corrections mineures à la frontière sur une base réciproque. Aucun des deux pays n'a renoncé à un seul centimètre carré par rapport aux frontières déterminées sur la base de la ligne de cessez-le-feu. Ces corrections permettront aux communautés d'Arava de continuer à exploiter les terres qu'elles exploitent actuellement - celles-ci resteront sous souveraineté israélienne - et de continuer à utiliser l'eau qui irrigue ces zones. Des considérations de sécurité et la proximité de la route d'Arava ont également été prises en compte pour ces corrections frontalières mineures. Dans un cas, un arrangement spécial a été conclu concernant une partie des terres appartenant à la communauté de Tsofar.

Membres de la Knesset,

La question du transfert de zones à la Jordanie en échange de zones transférées à la souveraineté israélienne par la partie jordanienne a été examinée avec les autres aspects juridiques du traité, par le procureur général. Étant donné que la mise en œuvre du traité de paix nécessitera l'adoption de certaines lois, des projets de loi appropriés seront présentés à la Knesset afin que la législation soit achevée dans les trois mois prévus à cet effet dans le traité.

In the peace treaty with Jordan, it was agreed that supply of water to the Arava communities will be assured by the Jordanian side according to current quantities, and possibly with larger quantities. Concurrently, we will transfer considerable quantities of water from the north of the country, as is detailed in the treaty, to Jordan. Existing wells, even those not under Israeli sovereignty, rather under Jordanian sovereignty, will be technically operated by an Israeli company, under Jordanian sovereignty of course.

[As to] the community of Tsofar, whose agricultural lands are a few kilometers from the new international border inside Jordan: It was not possible to include these in the minor border changes; rather they were included under a special arrangement. This arrangement will continue for 25 years, with the possibility of being extended. The arrangement will enable the land to be worked as it has been until now. The arrangement at Tsofar will be based on the arrangement worked out beforehand in the negotiations over the small island located close to Kibbutz Ashdot

Ya'akov, that was originally private land belonging to the Israel Electric Company, from Pinchas Ruthenburg's time. This 830-dunam tract has remained in our hands since 1948, even though under Jordanian sovereignty. The special arrangement that was worked out for it - and by the way, it is not a leasing arrangement but an arrangement enabling ongoing activity to continue. This will also allow the development of joint enterprises with Jordan. The Arava communities, as well as Kibbutz Ashdot Yaakov, who are involved in the matter have expressed their support for the arrangements.

Knesset Members,

With respect to the water issue, Israel has agreed to transfer 50 million cubic meters of water a year to Jordan from northern Israel. It was agreed to build two dams, on the Jordan and Yarmuk rivers, as soon as funding is available - which has not happened yet. The dams will provide Jordan with additional water. Plans for the future are being made for establishing water factories in the Arava, which would be developed jointly under both Israeli and Jordanian sovereignty.

Dans le traité de paix avec la Jordanie, il a été convenu que l'approvisionnement en eau des communautés Arava sera assuré par la partie jordanienne en fonction des quantités actuelles, et éventuellement en plus grandes quantités. En même temps, nous transférerons des quantités considérables d'eau du nord du pays, comme le prévoit le traité, vers la Jordanie. Les puits existants, même ceux qui ne sont pas sous souveraineté israélienne, mais plutôt sous souveraineté jordanienne, seront techniquement exploités par une société israélienne, sous souveraineté jordanienne bien sûr.

La communauté de Tsofar, dont les terres agricoles se trouvent à quelques kilomètres de la nouvelle frontière internationale à l'intérieur de la Jordanie : il n'a pas été possible de les inclure dans les modifications mineures de la frontière ; elles ont plutôt été incluses dans un arrangement. Cet arrangement sera maintenu pendant 25 ans, avec la possibilité d'être prolongé. L'accord permettra de travailler la terre comme elle l'a été jusqu'à présent. L'accord de Tsofar sera basé sur l'accord conclu au préalable lors des négociations sur la petite île située près du kibboutz Ashdot Ya'akov, qui était à l'origine une terre privée appartenant à la Compagnie d'électricité israélienne, du temps de Pinchas Ruthenburg. Ce terrain de 830 dounam¹ est resté entre nos mains depuis 1948, bien qu'il soit sous souveraineté jordanienne. L'arrangement spécial qui a été élaboré pour elle - et soit dit en passant, il ne s'agit pas d'un accord de location mais d'un arrangement permettant la poursuite de l'activité. Cela permettra également le développement d'entreprises communes avec la Jordanie. Les communautés Arava, ainsi que le kibboutz Ashdot Yaakov, qui sont impliquées dans cette affaire, ont exprimé leur soutien à ces arrangements.

Membres de la Knesset,

En ce qui concerne la question de l'eau, Israël a accepté de transférer 50 millions de mètres cubes d'eau par an du nord d'Israël vers la Jordanie. Il a été convenu de construire deux barrages, sur les fleuves Jourdain et Yarmouk, dès que le financement sera disponible - ce qui n'a pas encore été fait. Ces barrages fourniront à la Jordanie de l'eau supplémentaire. Il est prévu d'établir des usines à eau dans l'Arava, qui seraient développées conjointement sous la souveraineté israélienne et jordanienne.

1 10 dounam = 1 hectare

Mr. Speaker, Knesset Members,

Regarding security, the main point is to prevent one of the two nations, and of course from our point of view the stress is on Jordan, from joining a hostile coalition. We believe that the agreement is a fitting solution to this. The Jordanians are committed to fight against terrorism, its initiators, and its foundation, and to cooperate in order to prevent infiltrations of terrorists over the border which exists between us.

Our neighbors, the Jordanians, also raised the issue of refugees. The negotiations were not easy. Section Eight of the agreement deals with refugees. It mentions that humanitarian problems were caused by both sides, and not just by one, as a result of the Arab-Israeli conflict. The agreement also discusses ways to deal with the refugee problem. Of course, and this was accepted by both sides, these problems cannot be solved as a result of bilateral negotiations alone.

The issue of Islamic holy sites in Jerusalem is worded exactly as it was in the Washington Declaration, without additions or deletions.

Most of the remaining sections of the agreement deal with bilateral issues, what is called normalization. A procedure for negotiations has been established, beginning with culture and science, continuing to crime and drugs, transportation, civilian airlines, postal services and communication, tourism, environment, energy, development of the Jordan Valley, health and agriculture, and ending with the issue of Aqaba and Eilat.

A joint committee will be established to follow up negotiations' about economic agreements. It will discuss, of course, the cancellation of boycotts and trade agreements, including a free trade area.

Members of Knesset,

We very much desired that the peace be actively felt by Israeli citizens. Therefore it was agreed, even before preparations for diplomatic relations and prior to the completion of the tourism agreement, that tourism will begin with visits by residents immediately after the exchange of the ratification documents.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés de la Knesset,

En ce qui concerne la sécurité, le point principal est d'empêcher l'une des deux nations, et bien sûr de notre point de vue, l'accent est sur la Jordanie, de rejoindre une coalition hostile. Nous pensons que l'accord est une solution appropriée à ce problème. Les Jordaniens s'engagent à lutter contre le terrorisme, ses initiateurs et ses fondements, et à coopérer afin d'empêcher les infiltrations de terroristes à travers la frontière qui existe entre nous.

Nos voisins, les Jordaniens, ont également soulevé la question des réfugiés. Les négociations n'ont pas été faciles. La section huit de l'accord traite des réfugiés. Il mentionne que les problèmes humanitaires ont été causés par les deux parties, et pas seulement par l'une d'entre elles, à la suite du conflit arabo-israélien. L'accord aborde également les moyens de traiter le problème des réfugiés. Bien sûr, et cela a été accepté par les deux parties, ces problèmes ne peuvent pas être résolus par les seules négociations bilatérales.

La question des lieux saints islamiques à Jérusalem est formulée exactement comme elle l'était dans la déclaration de Washington, sans ajouts ni suppressions.

La plupart des autres sections de l'accord traitent de questions bilatérales, ce que l'on appelle la normalisation. Une procédure de négociation a été établie, qui commence par la culture et la science, se poursuit avec la criminalité et la drogue, les transports, les compagnies aériennes civiles, les services postaux et les communications, le tourisme, l'environnement, l'énergie, le développement de la vallée du Jourdain, la santé et l'agriculture, et se termine par la question d'Aqaba et d'Eilat.

Un comité conjoint sera créé pour suivre les "négociations" sur les accords économiques. Il discutera, bien sûr, de l'annulation des boycotts et des accords commerciaux, y compris une zone de libre-échange.

Membres de la Knesset,

Nous souhaitons vivement que la paix soit activement ressentie par les citoyens israéliens. Il a donc été convenu, avant même les préparatifs des relations diplomatiques et avant l'achèvement de l'accord sur le tourisme, que le tourisme commencerait par des visites de résidents immédiatement après l'échange des instruments de ratification.

I wish to remind you that according to Jordanian law, the Jordanian Parliament will ratify the agreement only after the signing tomorrow, and the instruments of ratification will be exchanged after the ratification of the agreement by the Israeli Government. I assume that this will take place within 10 days or so.

Furthermore, the memorandum includes mutual obligation to consultation on economic and monetary issues in the areas of Judea and Samaria, in order to prevent as much damage as possible to both sides.

Mr. Speaker,

Members of Knesset,

The peace treaty presented for ratification by the Knesset today is a balanced document, mutually beneficial in the main requirements of both parties and therefore suitable. Only a mutually acceptable peace agreement will ensure an everlasting peace. With this peace there are no losers. With this peace we are all winners. This is the second peace agreement of the Israeli nation. Since the Egypt-Israel peace agreement signed by the late prime minister, Menachem Begin, this is a very important step in consolidating the Jewish nation in the Land of Israel, our historical homeland.

The significance of the peace agreement is not just political, but conveys a basic and essential change towards the essence of our existence. This is a deep and fundamental change, a change that will affect us throughout our lives -from the lorry driver travelling with cargo from Haifa to Amman, to the aircraft taking off from Sde-Dov and landing thirty minutes later in Amman; businessmen taking off in the morning to conduct and close business deals and returning to Jerusalem the very same night; families vacationing with their children in Petra, just a three-hour journey from Tel Aviv. This change will affect each and every one of us in our day-to-day lives.

Je tiens à vous rappeler que, conformément à la loi jordanienne, le Parlement jordanien ne ratifiera l'accord qu'après la signature de demain, et que les instruments de ratification seront échangés après la ratification de l'accord par le gouvernement israélien. Je suppose que cela se fera dans un délai d'environ 10 jours.

En outre, le mémorandum prévoit une obligation mutuelle de consultation sur les questions économiques et monétaires dans les régions de Judée et de Samarie, afin de prévenir autant que possible les dommages pour les deux parties.

Monsieur le Président,

Membres de la Knesset,

Le traité de paix présenté aujourd'hui à la ratification par la Knesset est un document équilibré, mutuellement bénéfique dans les principales exigences des deux parties et donc adapté. Seul un accord de paix mutuellement acceptable permettra d'assurer une paix éternelle. Avec cette paix, il n'y a pas de perdants. Avec cette paix, nous sommes tous gagnants. C'est le deuxième accord de paix de la nation israélienne. Depuis l'accord de paix Égypte-Israël signé par l'ancien premier ministre, Menachem Begin, il s'agit d'une étape très importante dans la consolidation de la nation juive en Terre d'Israël, notre patrie historique.

L'importance de l'accord de paix n'est pas seulement politique, mais elle traduit un changement fondamental et essentiel vers l'essence de notre existence. Il s'agit d'un changement profond et fondamental, un changement qui nous affectera tout au long de notre vie - du chauffeur de camion qui voyage avec sa cargaison de Haïfa à Amman, à l'avion qui décolle de Sde-Dov et atterrit trente minutes plus tard à Amman ; aux hommes d'affaires qui décollent le matin pour mener et conclure des affaires et qui rentrent à Jérusalem le soir même ; aux familles qui partent en vacances avec leurs enfants à Petra, à trois heures de route seulement de Tel-Aviv. Ce changement affectera chacun d'entre nous dans notre vie quotidienne.

A word on Syria. We want to believe that the peace treaty with Jordan will promote the treaty with Syria. We still do not have an agreement with Syria. There are discussions, however still no agreement. The agreement with the Jordanian Kingdom, that followed the agreement with Egypt and the agreement with the Palestinians, proves that there is purpose in having patience, and that a serious approach to peace is advantageous.

I must say a few words about terror, the current terror perpetrated by the enemies of peace, the radical Islamic fundamentalist terrorist organizations, who conduct 90 percent of the terrorist activities carried out against us from within the Palestinian population in the Judea-Samaria area and the Gaza district, and by Lebanon-based organizations who carry out attacks against the IDF and SLA forces from South Lebanon. This terror affects us tremendously. We have lived with terrorism for a long period. There are those who ask: What is the point of peace if terrorism still exists? And I say to you: I cannot, and I am not capable of promising an end to terrorism. I can only promise that in the end we will beat this terror. Peace is the only means to isolate the terror. The peace will prove to the surrounding nations that there is an alternative to terror.

Mr. Speaker, Members of Knesset, citizens of Israel, last week we stood at night on the balcony of the king's palace in Amman, looking out across the valley at the lights of Jerusalem. So close, only a few tens of kilometers, but 46 years of enmity and separation between Amman and Jerusalem. Members of Knesset, from now [on] the road is safe.

The Government of Israel today presents to the Israeli nation the initialled peace treaty with the Hashemite Kingdom of Jordan. In Jerusalem and in Amman, in Eilat and in Aqaba, in Irbid and in Tiberias, tomorrow will open a new page in history and this is wonderful in our eyes. Our nation is pleased and calmed by it.

Un mot sur la Syrie. Nous voulons croire que le traité de paix avec la Jordanie va promouvoir le traité avec la Syrie. Nous n'avons toujours pas d'accord avec la Syrie. Des discussions sont en cours, mais il n'y a toujours pas d'accord. L'accord avec le Royaume de Jordanie, qui a suivi l'accord avec l'Égypte et l'accord avec les Palestiniens, prouve qu'il est utile d'être patient et qu'une approche sérieuse de la paix est avantageuse.

Je dois dire quelques mots sur la terreur, la terreur actuelle perpétrée par les ennemis de la paix, les organisations terroristes intégristes islamiques radicales, qui mènent 90 % des activités terroristes menées contre nous depuis la population palestinienne dans la région de Judée-Samarie et le district de Gaza, et par les organisations basées au Liban qui mènent des attaques contre les forces de l'IDF et de l'ALS depuis le Sud-Liban. Cette terreur nous affecte énormément. Nous avons vécu avec le terrorisme pendant une longue période. Certains se demandent : à quoi sert la paix si le terrorisme existe encore ? Et je vous le dis : Je ne peux pas, et je ne suis pas capable de promettre la fin du terrorisme. Je ne peux que promettre qu'à la fin, nous vaincrons cette terreur. La paix est le seul moyen d'isoler la terreur. La paix prouvera aux nations environnantes qu'il existe une alternative à la terreur.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de la Knesset, citoyens d'Israël, la semaine dernière, nous nous sommes tenus la nuit sur le balcon du palais du roi à Amman, regardant les lumières de Jérusalem de l'autre côté de la vallée. Si près, à quelques dizaines de kilomètres seulement, mais 46 ans d'inimitié et de séparation entre Amman et Jérusalem. Membres de la Knesset, à partir de maintenant, la route est sûre.

Le gouvernement d'Israël présente aujourd'hui à la nation israélienne le traité de paix paraphé avec le Royaume hachémite de Jordanie. À Jérusalem et à Amman, à Eilat et à Aqaba, à Irbid et à Tibériade, demain ouvrira une nouvelle page de l'histoire et c'est merveilleux à nos yeux. Notre nation en est heureuse et apaisée.

I will conclude with the words of the Prophet Isaiah: "How beautiful upon the mountains, are the feet of the messenger of good tidings, that announce peace, the harbinger of good tidings."

Members of Knesset, I request you to ratify the peace treaty between Jordan and Israel.

Thank you.

Je conclurai par les paroles du prophète Isaïe : "Qu'ils sont beaux sur les montagnes, les pieds du messenger de bonnes nouvelles, qui annoncent la paix, le présage de bonnes nouvelles."

Membres de la Knesset, je vous demande de ratifier le traité de paix entre la Jordanie et Israël.

Je vous remercie.